

Veuillez enregistrer ce formulaire sur votre poste de travail avant de le remplir.

Le diplôme de sortie peut être délivré lorsqu'une personne étudiante choisit d'abandonner son programme initial et demande le transfert des crédits déjà obtenus afin de former une combinaison de cours. Cette démarche lui permet d'obtenir un diplôme relié aux nombres de crédits réussis. Le nombre de crédits déjà réussis doit correspondre à un diplôme existant.

L'admission au programme est requise pour effectuer une demande de diplôme de sortie, et des frais d'admission seront exigés.

Le cheminement devra également faire l'objet d'une approbation de la direction de module / programme.

Premier cycle :

- Programme de formation courte existant relié au domaine d'études
- Certificat existant relié au domaine d'études
- Certificat personnalisé
- Baccalauréat individualisé relié au domaine d'études

Cycle supérieur

- Programme de formation courte de deuxième cycle existant relié au domaine d'études
- Diplôme d'études supérieures spécialisées existant relié au domaine d'études
- Maîtrise existante reliée au domaine d'études

1. Renseignements personnels

Identité

Nom

Prénom

_____|_____|_____|_____|_____|_____|

Code permanent de l'UQAT (4 lettres et 2 premiers chiffres)

2. Information sur votre demande

Titre du programme visé _____

3. Signature de la personne étudiante

Signature

AAAA MM JJ
_____|_____|_____|_____|_____|_____|
Date

4. Signature de la direction du module / programme

Signature

AAAA MM JJ
_____|_____|_____|_____|_____|_____|
Date

RÈGLES RELATIVES À L'ÉMISSION D'UN DIPLÔME DE SORTIE

ⁱLa délivrance d'un diplôme de sortie doit répondre aux exigences suivantes :

- La personne étudiante doit transmettre ce formulaire de demande de sortie attestant de sa volonté de quitter son programme initial à son module/direction de programme et demander le transfert des crédits de cours déjà obtenus;
- Les crédits doivent avoir été obtenus et/ou reconnus à l'UQAT;
- La demande d'un diplôme de sortie doit être soumise au plus tard 24 mois après la dernière inscription au programme;
- La personne étudiante doit répondre à l'ensemble des conditions d'admission et de diplomation du diplôme de sortie.



Faites parvenir vos documents par courriel à l'adresse concernée dans la liste ci-dessous, selon votre cas.
Veuillez svp indiquer la mention « *Demande de diplôme de sortie* » en objet de votre envoi courriel.

École d'art-thérapie : technicienne.ath@uqat.ca

Création et nouveaux médias : technicienne.cnm@uqat.ca

Sciences de l'éducation : technicienne.education@uqat.ca

École d'études autochtones : technicienne.eea@uqat.ca

École de génie : technicienne.genie@uqat.ca

Sciences de la gestion : technicienne.module-gestion@uqat.ca

Institut de recherche sur les forêts : technicienne.irf_irme@uqat.ca

Institut de recherche sur les mines et en environnement : technicienne.irf_irme@uqat.ca

École de psychoéducation : technicienne.epse@uqat.ca

Sciences de la santé :

Sciences infirmières : technicienne.module-sc.inf@uqat.ca

Sciences de la santé : technicienne.module-scsante@uqat.ca

École de travail social : technicienne.ets@uqat.ca

ⁱ *Faisant référence aux règlements de l'établissement (RG 3 / RG 10 - Diplôme de sortie)